

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 15 (1935)
Heft: 8

Rubrik: Chambre de commerce suisse en France section de Marseille :
assemblée générale du 7 mars 1935 : rapport du comite

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE SECTION DE MARSEILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 MARS 1935

RAPPORT DU COMITÉ

MONSIEUR LE CONSUL,

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Conformément aux statuts de notre Chambre de commerce, vous êtes réunis aujourd'hui en Assemblée générale pour entendre le rapport que notre Comité a bien voulu me charger de vous présenter, relativement à l'année 1934 et à l'activité de notre section durant cette période.

En premier lieu, nous rendrons hommage à la mémoire de ceux de nos collègues disparus au cours de l'an dernier : MM. Oswald Heer, Paul Gillieron, et M. Georges Wayant. M. Georges Wayant, qui faisait partie de notre section depuis ses débuts, nous avait toujours apporté le concours de sa compétence et de son dévouement. De ces excellents camarades nous conserverons un souvenir ému.

Pendant l'année écoulée, notre Chambre de Commerce suisse en France a eu l'occasion, plus que jamais, de déployer son activité dans de nombreux domaines et problèmes économiques qui surgissent chaque jour, réclament son intervention constante.

Sur le plan des échanges franco-suisse, elle a collaboré efficacement, grâce à une action soutenue, à la signature de la Convention franco-suisse, réalisée le 31 mars 1934. Néanmoins, bien des questions sont demeurées en suspens, de nouveaux cas se présentent, à la solution desquels notre institution ne cesse de s'employer en usant de tous les moyens dont elle dispose.

Elle s'est préoccupée indistinctement de la défense des intérêts généraux, aussi bien que des intérêts particuliers de ses adhérents.

En ce qui concerne plus spécialement la section de Marseille, elle s'est efforcée de favoriser dans la plus large mesure l'expansion économique suisse dans le Midi de la France, saisissant toutes les occasions de mettre les industries helvétiques en rapport avec les éléments consommateurs français.

Depuis longtemps, les maisons exportatrices travaillaient avec le marché français par l'intermédiaire d'un représentant général ou d'un concessionnaire à Paris; cette méthode, bonne en certains cas, est de plus en plus délaissée et l'on tend davantage à recourir à un système décentralisé de représentation locale. De l'avis des maisons intéressées, et d'après les constatations que nous avons pu faire, il ressort que ce contrôle direct aboutit à des résultats infiniment supérieurs, tout en assurant au représentant une rémunération plus large de ses peines. A ce sujet, notre Secrétariat enregistre constamment des demandes. Il se fait un devoir de signaler aux organismes commerciaux suisses les possibilités de vente que trouveraient certains articles de fabrication suisse dans le Midi, de même que, étant fréquemment inter-

rogé sur l'écoulement de produits français dans notre patrie il s'empresse d'y répondre au mieux. La collaboration de diverses associations ou institutions, telle par exemple la Chambre de Commerce française pour la Suisse, est souvent précieuse en ces circonstances.

Malheureusement, en raison de l'instabilité économique, des barrières de contingentement, les possibilités, déjà restreintes, d'expansion du commerce suisse à l'étranger se trouvent encore diminuées par des craintes compréhensibles entravant l'initiative des intéressés.

A ce propos, et pour agrandir notre rayonnement, il eût été souhaitable, comme nous l'avons déjà souligné à notre dernière Assemblée, que les groupements industriels et commerciaux suisses puissent se faire représenter à la Foire de Marseille, dont l'importance s'accroît chaque année et qui contribue si largement à la diffusion des produits qui y sont exposés.

Nous regrettons de ne pas entrevoir, cette année encore, une participation suisse officielle à cette manifestation. Par contre, nous espérons bien, comme l'a envisagé la Commission, chargée de l'élaboration d'un programme de participation suisse aux foires étrangères, figurer à ladite Foire de Marseille à partir de 1936, et ce tous les deux ans.

Entre temps, souhaitons vivement que s'améliore l'atmosphère économique, afin que les industriels suisses, désireux d'étendre leurs relations par ce moyen efficace, soient assurés qu'il existe effectivement pour eux des chances sérieuses de succès.

Notre Service d'informations qui se complète et se perfectionne de jour en jour, s'enrichissant de statistiques, de renseignements sur les régimes douaniers, d'adresses, etc... est à la disposition de nos adhérents qui peuvent y puiser des précisions sur des sujets variés. En outre, une propagande touristique s'effectue en collaboration avec le Consulat de Suisse.

Des communications émanant de notre Siège de Paris ou de notre section ont lieu à chaque opportunité, soit par lettre, soit par circulaire, soit même par la presse quand il s'agit de renseignements d'ordre général. Nous en profiterons pour remercier ici les journaux de Marseille, qui ont toujours accueilli nos articles avec bienveillance et notamment la rédaction du *Sémaphore*, ainsi que celle du *Journal Commercial et Maritime*, organe de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie. Nous sommes également heureux de reconnaître l'efficace propagande et la collaboration de la *Revue Economique Franco-Suisse*, adressée à chacun de nos adhérents, ainsi qu'à tous les organismes commerciaux et officiels de Marseille.

Notre section ne perd pas l'espoir de collaborer à la publication de la *Revue*, voire même d'y assurer la parution régulière d'une rubrique concernant notre ville.

Interventions et actions spéciales

A la requête de quelques-uns de nos Membres, et sur notre instigation, le Comité s'est préoccupé entre autres de souligner les entraves apportées aux échanges de certains produits agricoles suisses et français, tels les pommes du Valais, d'une part, les huiles alimentaires et les vins d'autre part. Une solution heureuse ne s'en est pas toujours suivie, car certaines considérations déterminantes dépassent le cadre de notre influence; l'action nécessaire a été exercée en ayant recours à la haute compétence de nos organes dirigeants de Paris. Nous leur faisons, d'ailleurs, de fréquentes suggestions, tout en nous conformant à leurs directives.

Enfin, une nouvelle branche d'activité s'est offerte à notre section : je veux parler de l'importante question du transit et des transports. Elle a fait depuis quelques mois l'objet de nos préoccupations, d'une étude approfondie sur laquelle une documentation très intéressante ne cesse de nous parvenir.

La Commission du transit, instituée au sein de notre Comité, est appelée fréquemment à délibérer; elle s'est donné comme tâche de mettre en relief l'évolution du transit suisse par diverses voies au cours des années révolues, pour essayer ensuite de dégager les éléments qui pourraient faire bénéficier le grand port de Marseille d'un transit plus actif avec la Suisse.

Ce travail nous a donné l'occasion d'intensifier nos excellentes relations avec la Chambre de Commerce de Marseille, la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, et l'Inspection principale de la huitième section du P.-L.-M.,

Indépendamment de cette étude, notre section suit aussi de près la question de l'aménagement du Rhône.

Notre activité, s'exerçant donc dans différents domaines nous a donné l'occasion de prendre contact avec de nombreux commerçants et industriels de Marseille, de leur faire mieux connaître les buts poursuivis par notre Chambre de Commerce, et nous avons recruté ainsi 53 adhérents, au cours de l'année dernière. C'est avec grand plaisir que nous notons parmi les nombreux inscrits, plusieurs intéressés aux transports maritimes et terrestres, des Maisons d'industrie ou de commerce importantes, et de nombreux sympathisants. Notre section comptait 123 membres à fin décembre 1934, contre 77 l'année précédente, compte tenu des démissions ou décès.

Nous poursuivons ce recrutement avec persévérance afin de nous assurer une vitalité plus grande et d'étendre notre champ d'action.

Nos repas mensuels, j'ai eu le plaisir de le constater, ont été suivis fidèlement; les convives y sont de plus en plus nombreux, l'atmosphère est pleine de cordialité. Les causeries que notre Secrétaire per-

manent fait à chaque séance, sur des sujets économiques franco-suisse ou locaux, sont très appréciées.

Très émus des événements tragiques de l'automne dernier, qui coûtèrent la vie à S. M. Alexandre I^{er}, roi de Yougoslavie, et à M. le ministre Barthou, notre Comité a pris l'initiative de faire appel à ses membres pour réunir un don et s'associer au geste de sympathie patronné par la Presse marseillaise, en faveur de l'érection d'un monument aux deux grands disparus.

Comme vous le voyez, la section de Marseille a poursuivi la mission dont elle est chargée, appuyée par tous ses membres, son Conseil et son secrétaire.

Malheureusement, son avance est lente, et ce n'est pas en un jour qu'on achèvera l'œuvre tracée; puis, nous traversons une période de bouleversement économique peu favorable à l'expansion que nous désirons. Néanmoins, nous donnons à nos adhérents fidèles l'assurance que nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour justifier la confiance qu'ils ont mise en nous et pour intensifier plus que jamais la solidarité qui nous unit.

Avant de terminer, je me fais un agréable devoir de rendre un juste hommage au précieux soutien que nous a prodigué notre siège de Paris, à la collaboration compétente du Consulat de Suisse à Marseille, en la personne de M. Rossat, à l'Office Suisse d'Expansion commerciale à Zurich et Lausanne, et en particulier à la bienveillance des organismes marseillais.

Je remercie mes collègues du Comité pour leur assiduité aux séances et le grand intérêt qu'ils apportent à l'exercice de leurs fonctions; merci également à notre secrétaire, M. Chablotz, qui se donne à sa tâche avec dévouement.

A tous nos adhérents et collègues, j'adresse, au nom du Bureau, l'expression de ma sincère reconnaissance.

Enfin, je remercie tout spécialement M. le Consul Georges Angst, Président honoraire de notre Compagnie, qui ne cesse de lui témoigner le plus vif intérêt, honorant régulièrement nos manifestations de sa présence. Je salue de notre sympathie reconnaissante, M. Dobler, Président de la Chambre de Commerce suisse en France, qui n'oublie pas qu'il a été le promoteur de notre Institution, le partisan de son extension par la création de sections auxquelles il témoigne de son attachement, ce qu'il prouve encore aujourd'hui, en voulant bien assister à notre Assemblée générale.

Je passe la parole à notre dévoué trésorier, M. O. Boesiger, pour la lecture du rapport financier de l'exercice 1934 et de l'état des membres de la section de Marseille et du Sud-Est.

Pour le Comité :
Le Président
L. BOVET.

AGENCE OFFICIELLE DES CHEMINS DE FER SUISSES

GARDE-MEUBLES MODERNE

LAVANCHY & Co, Lausanne

SERVICE SPECIAL DE DEMENAGEMENTS SUISSE-PARIS, REGION PARISIENNE ET VICE-VERSA,
ET SUISSE-MIDI DE LA FRANCE ET VICE-VERSA